



Approbation de la composition nominative de Comité Particulier

Comité Particulier de l'application :
QB 22

Président : Jean-Michel CLAUDE - Société DALKIA
Vice – président : Thibaud ROUSSELLE, CSTB
Secrétaire : Isabelle CROUM , CSTB

	Membre titulaire, représentant de l'organisme				Membre suppléant, le cas échéant							
	Nom	Organisme	Date de nomination (**)	Dates de reconduction (**)			Nom	Organisme	Date de nomination (**)	Dates de reconduction (**)		
			date nomination +3 ans	date nomination +4 ans	date nomination +5 ans				date nomination +3 ans	date nomination +4 ans	date nomination +5 ans	
Collège Fabricants (Titulaires)* Nombre total d'organismes prévus dans le référentiel : 1 à 5 représentants	STEIGERWALD	UAE	14/12/2017									
	BRELET	SYPRODEAU	14/12/2017				LETENEUR	SYPRODEAU	14/12/2017			
	PETIT	EAIC	14/12/2017									
	PETRIS	ODYSSEE	14/12/2017									
	LAPLANE	AQUAEVA SERVICES	14/12/2017									
Collège Utilisateurs/ Prescripteurs* Nombre total d'organismes prévus dans le référentiel : 1 à 5 représentants	FREMAUX	APAVE	14/12/2017									
	KIRCHHOFFER	ENGIE	14/12/2017									
	CLAUDE	DALKIA	14/12/2017									



Collège Organismes techniques et Administrations*	ROUSSELLE	CSTB	14/12/2017									
	Nombre total d'organismes prévus dans le référentiel : 1 à 5 représentants	HAMIDI	OFIS	25/06/2019								
		AUTUGELLE	CARSO LSEHL	14/12/2017								

(*) Le nombre et l'intitulé des collèges sont ceux définis dans le référentiel de certification

(**) Le mandat du membre est établi pour une durée de trois ans. Ce mandat est renouvelable par tacite reconduction pour des périodes successives de un an dans la limite de trois renouvellements sauf dénonciation sans juste motif par le CSTB ou le membre, par lettre recommandée avec accusé de réception, trois mois avant l'échéance de la période en cours lors du renouvellement.

Le symbole x signifie que le membre n'a pas autorisé la publication des informations le concernant sur le site internet du CSTB. (Pour les nominations avant le 31/08/2017).
Note : les modifications par rapport à la composition nominative antérieure sont mises en évidence (trait, grisé, gras...)

Composition nominative N°10 approuvée le :
25/06/2019

Par la responsable d'application (nom, visa):
Isabelle CROUM

CROUM